

La Picardie en retard sur le développement durable...

Pour y remédier, Europe Ecologie !

L'étude

Le mensuel **Terra Eco** a établi un classement des régions en ce qui concerne le développement durable. Des 45 critères sur lesquels travaille le Conseil Economique, Social et Environnemental pour établir un nouvel indicateur, Terra Eco en a retenu 21, c'est-à-dire 7 pour chaque volet que comprend le développement durable (économique, social et environnemental). Chaque critère a la même pondération à partir de données allant de 2000 à 2009.

Précautions : les écarts qui séparent le premier du dernier sont parfois faibles. Le classement ne renseigne pas sur les efforts des équipes en place, en tant qu'il dépend parfois de variables naturelles ou économiques pas toujours contrôlables. De plus, les indicateurs retenus ne permettent pas de donner un aperçu exhaustif de la situation des régions.

Sur 22 régions, les résultats pour la Picardie sont peu flatteurs :

Classement économique :



19^e

Classement social :



22^e

Classement environnemental :



20^e

Ces résultats sont dus à un retard significatif dans nombre de domaines. **Europe Ecologie Picardie a des idées pour mettre la Picardie sur le chemin du développement durable !**

Pollution de l'eau :



18^e

Europe Ecologie Picardie consacre un de ses trente engagements à la qualité de l'eau. Il faut :

- Un plan de lutte contre les gaspillages pour les industriels, collectivités, agriculteurs et particuliers. Les excès de pompages conduisent à des conflits et engendrent des pollutions.
- Interdiction de l'épandage de boues polluées.
- Une politique de préservation des zones humides et des champs de captage de l'eau.
- Une action pour démocratiser la politique de l'eau.

Agriculture biologique :



21^e

Nous nous engageons à encourager la conversion vers l'agriculture biologique de plusieurs manières :

- Accompagnement technique et financier des agriculteurs en conversion.
- Promotion de l'alimentation bio dans les cantines scolaires.
- Mobilisation d'outils fonciers pour prioriser l'implantation d'exploitations bio.

- Adaptation des formations aux exigences de conversion de l'agriculture.
- Aide à l'acquisition collective de terres agricoles.
- Mise en place d'une « couveuse bio » sur le modèle des pépinières d'entreprises.
- Favorisation des échanges d'expériences entre agriculteurs.
- Mise en place de fermes de démonstration.
- Promotion de l'agriculture péri-urbaine, intégrée dans des circuits courts, susceptible de stimuler la production bio.

Nombre de chercheurs :



22^e

Pour promouvoir une recherche d'avenir, Europe Ecologie Picardie s'engage à :

- Subventionner la recherche pour que les projets apportent des bénéfices sociaux et écologiques. Des indicateurs seront mis en place pour les évaluer.
- Créer un pôle de recherche et de production des énergies renouvelables et ecofilères.
- Orienter la recherche vers l'innovation écologique créatrice d'emplois.
- Encourager les formations (IUT, DUT, BTS, université) qui préparent aux métiers de l'économie verte.
- Soutenir les pôles d'innovation i-trans et agro-ressources.
- Financer les programmes de recherche des petites et moyennes entreprises.
- Soutenir l'Université de Picardie.

Taux de chômage :



20^e

La création d'emplois, alors que 20 000 emplois ont été détruits en deux ans dans la région, est notre priorité :

- Création de 20 000 emplois dans les filières d'avenir (énergies renouvelables, isolation du bâti, transports collectifs, agriculture...).
- Chèque Picardie Avantages services pour développer l'emploi de proximité.
- Emplois tremplins maintenus et simplifiés.
- Protection des emplois menacés (reconversion de l'industrie automobile, aide à la reprise ouvrière des entreprises qui ferment, etc.).

Espérance de vie :



21^e

Pour nous, la politique de santé nécessite des engagements multiples et complémentaires :

- Créer une délégation à la santé environnementale, pour améliorer la prévention des maladies.
- Soutenir et développer l'observatoire régional de la santé.
- Détecter les pollutions de l'eau et de l'air ; une « ambulance verte » fera des diagnostics gratuits pour entreprises et particuliers sur les pollutions intérieures.
- Réduire les pollutions chimiques dans l'environnement et l'alimentation.
- Procurer une alimentation saine basée sur une agriculture locale qui utilise moins de pesticides.
- Favoriser une pratique du sport élargie et populaire.
- Garantir l'implantation de maisons de retraite suffisantes et accessibles. Éventuellement liées à des activités s'adressant aux enfants, elles offriront une perspective intergénérationnelle innovante.

Nombre de médecins :



22^e

Face à cette situation, nous nous engageons à améliorer la couverture médicale en Picardie :

- Garantir une couverture médicale et paramédicale large en ville comme à la campagne.
- Conditionner les aides régionales pour la construction des écoquartiers et d'aides au logement à l'installation de professionnels de santé, dans les zones classées déficitaires par la Mission régionale de Santé.

Taux de diplômés :



20^e

Notre projet recèle nombre de solutions pour augmenter le nombre de diplômés en Picardie :

- Garantir un accès gratuit aux manuels scolaires.
- Augmenter le nombre de places en internat et en logement étudiant.
- Refuser l'échec scolaire en accompagnant les élèves dans leur projet de formation.
- Aider à la transition avec l'université avec 1000 parcours incluant accompagnement et bourses.
- Créer un chèque formation intensive en langue étrangère. Subventionner particulièrement les formations aux métiers durables.
- Privilégier l'apprentissage en augmentant la capacité des CFA.

Nombre de places en crèches :



22^e

Si cette compétence ne revient pas directement à la Région, nous allons :

- Continuer le travail des élues écologistes qui mènent d'ores et déjà une politique volontaire dans le domaine.
- Augmenter le nombre de places en crèches, afin de lutter contre les inégalités et de favoriser l'emploi des jeunes mamans.

Créations d'associations :



20^e

En Picardie, au vu du taux de chômage, du revenu par habitant (19^{ème} région) ou des inégalités (16^{ème}), les associations devraient jouer un rôle important dans la région. Nous allons :

- Soutenir techniquement et financièrement les associations
- Favoriser les groupements d'employeurs et les mutualisations d'emplois.
- Gouverner en concertation constante avec les associations concernées
- Reconnaître le rôle économique joué par les associations (environ 40 000 emplois), par une politique de marchés publics qui ne les mette pas systématiquement en concurrence avec les entreprises classiques.

En complément d'information, voir l'article http://www.terra-economica.info/Exclusif-le-1er-palmars-des_8766.html ou contactez-nous!

